



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Session ordinaire – Séance du 15 décembre 2025**

**Délibération n° 2025\_189**

**ADHESION DE LA VILLE AU COMITE DEPARTEMENTAL DE LA GIRONDE DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER**

*Le Conseil Municipal de la Commune de Mérignac dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Thierry TRIJOULET, Maire, par suite d'une convocation en date du 9 décembre 2025.*

**Nombre de conseillers en exercice : 49**

**PRESENTS : 42**

Mesdames, Messieurs : Jean-Marie ACHIARY, Arnaud ARFEUILLE, Léna BEAULIEU, Serge BELPERRON, Mauricette BOISSEAU, Amélie BOSSET-AUDOIT, Ghislaine BOUVIER, Jean-Pierre BRASSEUR, Sylvie CASSOU-SCHOTTE, David CHARBIT, Alain CHARRIER, Gérard CHAUSSET, Marie-Ange CHAUSSOY, Jean-Michel CHERONNET, Jean-Louis COURONNEAU, Hélène DELNESTE, Sylvie DELUC, Samira EL KHADIR, Kubilay ERTEKIN, Marie-Christine EWANS, Loïc FARNIER, Vanessa FERGEAU-RENAUX, Anne-Eugenie GASPAR, Joël GIRARD, Antoine JACINTO, Véronique KUHN, Patrice LASSALLE-BAREILLES, Emilie MARCHES, Joël MAUVIGNEY, Claude MELLIER, Marie-Eve MICHELET, Thierry MILLET, Patricia NEDEL, Michelle PAGES, Bastien RIVIERES, Cécile SAINT-MARC, Eric SARRAUTE, Pierre SAUVEY, Gérard SERVIES, Fatou THIAM, Thierry TRIJOULET, Jean-Charles ASTIER.

**EXCUSES AYANT DONNE UNE PROCURATION : 6**

Mesdames, Messieurs : Aude BLET-CHARAUDEAU à Eric SARRAUTE, Maria GARIBAL à Patrice LASSALLE-BAREILLES, Daniel MARGNES à Pierre SAUVEY, Christine PEYRE à Sylvie DELUC, Marie RECALDE à Cécile SAINT-MARC, Fatou DIOP à Mauricette BOISSEAU.

**ABSENT : 1**

Mesdames, Messieurs : Olivier GAUNA.

**SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Bastien RIVIERES**

Monsieur Gérard SERVIES, Adjoint au Maire délégué aux Ressources Humaines et à l'Administration Générale, informe l'Assemblée que dans le cadre de sa politique et de son plan d'actions pour l'amélioration de la Santé, de la Qualité de Vie et des Conditions de travail, formalisés par accord collectif en vigueur à compter du 3 septembre 2025, la collectivité a fait le choix de pouvoir faire bénéficier aux agents de la Ville et du CCAS d'actions de prévention santé sur le temps et lieu de travail.

C'est dans ce cadre que la collectivité souhaite adhérer au Comité Départemental de la Gironde de la Ligue Nationale Contre le Cancer, association fédérée à la Ligue Nationale Contre le Cancer.

L'association développe notamment son action en direction du public en général par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage. En effet, lorsqu'on observe le nombre élevé de personnes prises en charge pour une Affection Longue Durée et les principales pathologies afférentes (cancer, diabète, maladies cardio-vasculaire, maladies respiratoires), on s'interroge sur le recours au dépistage pour un repérage précoce.

Le développement et la sensibilisation à tous les types de dépistage sont des outils dominants en prévention et protection de la population.

L'objectif est d'organiser des actions de dépistage et de sensibilisation auprès des agents, par le biais de partenaires identifiés tels que, dans le cas présent, la Ligue Contre le Cancer. Les prestations proposées par cette association seront :

- Stands d'information : Thématisques au choix : prévention et dépistage des cancers féminins et/ou information sur les cancers typiquement masculins, vaccination HPV, prévention solaire etc. avec nos outils pédagogiques (buste de palpation, mannequin, casque de réalité virtuelle, caméra UV etc.) et mise à disposition de dépliants
- Ateliers de prévention en petits groupes : Sensibilisation aux dépistages des cancers avec notamment une information sur l'autosurveillance de la poitrine grâce au buste de palpation
- Organisation de la venue du Côlon Géant : Dispositif pédagogique permettant de pénétrer à l'intérieur d'un Côlon Géant pour mieux comprendre l'évolution des polypes et l'enjeu du dépistage du cancer colorectal
- Webconférence sur une thématique de prévention/dépistage
- Relais des campagnes de sensibilisation via nos outils locaux et/ou nationaux : Mars bleu, Octobre Rose, Mois des Gentlemen, Mois sans Tabac, Le défi de janvier.

Ces actions sont gratuites. Néanmoins, l'association demande une adhésion annuelle de la part de la collectivité à hauteur de 200€ pour l'année 2026. Une fois payée cette cotisation, la collectivité pourra solliciter autant d'intervention que souhaité.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget 2026.

Le Conseil Municipal de la Ville de Mérignac

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** l'avis de la Commission Ressources-Emploi-Démocratie participative en date du 4 décembre 2025,

**ENTENDU** le rapport de présentation,

**DECIDE :**

**ARTICLE 1** : d'approuver l'adhésion à l'Association du Comité Départemental de la Gironde de la Ligue Nationale Contre le Cancer, pour un montant de 200 euros pour l'année 2026 ;

**ARTICLE 2** : d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document lié à ce dossier.

Envoyé en préfecture le 16/12/2025  
Reçu en préfecture le 16/12/2025  
Publié le 16/12/25  
ID 033-213302813-20251215-13161-DE-1-1

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**  
Par 48 voix pour

Pour extrait certifié conforme  
Fait à Mérignac, le 15 décembre 2025

**Bastien RIVIERES**  
Secrétaire de séance



**Thierry TRIJOULET**  
Maire de Mérignac

*Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, qui a été transmise en Préfecture et publiée sur le site Internet de la Ville.*

*Cet acte peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.*